

**MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRE
ET SUPERIEUR**

.....
SECRETARIAT GENERAL

.....
UNIVERSITE PRIVEE DE OUAGADOUGOU

.....
FONDATEUR



BURKINA FASO
Unité - Progrès - Justice

Mot du Fondateur

Le développement d'un pays nécessite certes des ressources naturelles et des ressources financières. Cependant, force est de reconnaître que sans cadres qualifiés et compétents, capables de manager avec efficacité et efficience lesdites ressources, il n'y a point de développement. Cela nous renvoie incontestablement à l'importance capitale « des ressources humaines » dans tout progrès soutenu. Hors, qui dit « cadres qualifiés, compétents, efficaces et efficients » dit forcément « enseignement, éducation et formation ». De nos jours, avec la globalisation, la mondialisation et la rapidité fulgurante de l'évolution des connaissances, tout pays soucieux de son devenir se doit de s'engager résolument dans la recherche d'un capital de ressources humaines à même de booster son développement.

Au Burkina Faso, les Autorités compétentes en la matière, avec détermination, mènent des actions vigoureuses, au primaire, au secondaire comme au supérieur, visant à accroître, en quantité et en qualité, les infrastructures de base, le personnel enseignant et le matériel didactique. Mais, il est évident que l'Etat ne peut tout faire et tout seul, dans ce secteur clé qu'est l'enseignement. C'est conscient de cette réalité que le Gouvernement multiplie les efforts pour susciter, encourager, accompagner et appuyer les initiatives privées.

La création de l'UPO répond à cette volonté de l'Etat, de réaliser entre les secteurs public et privé, une synergie, dans les différents domaines d'action de l'économie et en l'occurrence dans celui de l'enseignement, de l'éducation et de la formation. L'UPO est convaincue de la nécessité de cette synergie d'action, de cette complémentarité qui rendra plus productifs et partant, plus bénéfiques à notre pays, les efforts consentis par les acteurs économiques. C'est pourquoi, elle ne reculera devant aucune difficulté pour remplir son contrat et mériter toute confiance.

Au cours de l'année académique 2013-2014, les étudiants de l'UPO ont remporté deux grandes victoires. Une **au concours de plaidoirie** organisé par l'UFR/SJP de l'UO2 (Université publique) et qui a connu la participation de tous les établissements d'enseignement supérieurs publics et privés formant des juristes. Une autre **au concours des débats oratoires** qui a aussi connu la participation de tous les établissements d'enseignement supérieurs publics et privés. Nous saisissons donc cette occasion pour présenter nos vives félicitations, nos très vives félicitations à nos valeureux vainqueurs des deux concours susnommés. Ces victoires consolident notre ambition qui est de contribuer à doter notre cher pays de ressources humaines compétentes, efficaces et efficientes, capables de manager au mieux notre économie et notre société.

Nos félicitations, accompagnées de remerciements, vont ensuite au corps enseignant et à l'administration de l'UPO, qui n'ont ménagé, qui ne ménagent et qui ne ménageront aucun effort, pour un bon encadrement, une bonne formation de nos étudiants, répondant ainsi à notre slogan : « **UPO/Une formation de qualité pour l'intelligentsia africaine de demain** ».

Nos félicitations et nos remerciements vont enfin aux parents et aux étudiants qui nous ont fait confiance, qui nous font et qui, nous sommes convaincu, nous feront toujours confiance. Qu'ils sachent que tout sera mis en œuvre pour consolider nos acquis et pour permettre à tout étudiant, pour peu qu'il soit combatif, tenace et déterminé, de récolter les fruits de ses efforts. Puisse le Tout Puissant les accompagner dans leurs études et durant toute leur vie.

Chers internautes, merci de visiter notre site web qui, je l'espère, nous permettra de briser les barrières

Merci pour vos remarques et suggestions qui seront les bienvenues.

Le Fondateur



Jean DONDASSE
Ingénieur Statisticien -Économiste à la retraite
Chevalier de l'Ordre National